

Fin mai, les travailleurs sans papiers déclarent aussi leurs revenus !



Dans les numéros 933 et 936 de l'Unité, nous expliquions les raisons de l'engagement de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires auprès des sans papiers. Aujourd'hui, à quelques encablures de la campagne IR, nous revenons sur la manifestation du 4 février et l'audience obtenue ce même jour avec Madame Gauthier, chef du service de l'application fiscale, et sur la suite de notre action en faveur de la régularisation de ces travailleurs.

Si en 1982, le gouvernement de l'époque a pu régulariser 124 000 sans papiers et si l'Espagne en a fait de même en 2005 pour 600 000 travailleurs présents depuis 6 mois, pourquoi serait-ce impossible aujourd'hui ? Bercy devrait pourtant être sensible au fait que le PIB espagnol a crû de 3,5 points l'année de cette 6ème régularisation massive en 15 ans...

2 000 sans papiers devant Bercy pour la justice fiscale

Le 4 février 2010, 2 000 sans papiers ont défilé de la Place d'Italie vers Bercy à l'appel des organisations membres de la campagne «Non à l'injustice fiscale, Non au racket sur les cotisations sociales». A l'issue de cette manifestation, et grâce à la pression mise lors de l'occupation de la DSF de Paris Centre le 12 janvier, une délégation de 14 sans papiers et leurs soutiens a été reçue pendant plus d'une heure par Madame Gauthier, expressément mandatée par les ministres Lagarde et Woerth.

Pendant plus d'une heure, nous avons exposé toutes les injustices sociales et fiscales dont sont victimes les travailleurs sans papiers, témoignages à l'appui, et exigé une prise de position des deux ministres sur leur situation. Sans surprise, seul E. Woerth a répondu en nous renvoyant vers le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, il s'est réfugié derrière les circulaires existantes qui permettent aux préfets de ne régulariser au compte goutte que quelques travailleurs

sur les 400 000 surexploités aujourd'hui en France et, surtout, il a ignoré la question la plus significative de notre lutte : Comment le ministre du Budget et des Comptes Publics peut-il accepter que le gouvernement dont il est membre favorise le travail au noir, donc la fraude fiscale, en ne régularisant pas les travailleurs sans papiers qui participent activement à l'économie dans le bâtiment, la restauration, l'intérim et l'aide à domicile notamment ?

Son successeur, F. Baroin, a lui aussi été interpellé par nos soins dès son arrivée à Bercy sur ce sujet mais, 3 semaines plus tard, il ne nous a toujours pas répondu. Il lui reste quelques jours pour respecter au moins le délai d'un mois, indicateurs PVFI obligent !

Incontestablement, la situation des travailleurs et travailleuses (les femmes sont environ 100 000) sans papiers, lorsqu'elle est évoquée honnêtement dans toutes ses dimensions (humaine, sociale, économique, fiscale...) devant nos dirigeants met ces der-

niers dans un embarras tel qu'ils préfèrent répondre par la répression et les expulsions, y compris dans des pays où la guerre sévit. Pourtant, les déclarations patronales en faveur d'une régularisation «simplifiée» se multiplient, la dernière en date étant celle du PDG de Valéo, excusez du peu !

Concernant les pures injustices fiscales, (déclaration 2042 non prise en compte, reprise de PPE, quotient familial non retenu car travailleur seul en France, DPR avec plusieurs salaires versés à un seul nom...) que l'on a découvert en discutant avec les sans papiers, Bercy a refusé la tenue d'un groupe de travail spécifique «fiscalité et sans papiers» au motif que la législation fiscale actuelle répondait aux problèmes ! En se voilant ainsi la face, l'administration contribue de nouveau à créer des injustices fiscales et n'a en plus aucune honte lorsqu'elle encaisse les Impôts dus par les travailleurs sans papiers qui ont des fiches de paye mais pas le moindre titre de séjour !

Ils vivent ici, ils bossent ici, ils payent leurs impôts ici, ils restent ici !

Les sans papiers sont avant tout des gens qui ont dû fuir leur pays à contre cœur à cause de guerres, de famines, de plans d'ajustement structurel dictés par le FMI et la Banque Mondiale, ces institutions qui étranglent économiquement et endettent de manière exponentielle les pays du Sud. Originaires pour la plupart de nos anciennes colonies, ils se réfugient naturellement en France, pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour y travailler et y gagner de quoi faire survivre leurs proches. Suprême hypocrisie, l'argent ainsi envoyé à leurs familles représente quatre fois l'aide publique au développement allouée par le gouvernement Français aux pays africains !

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires soutient la lutte des travailleurs sans papiers pour leur régularisation à double titre : c'est un conflit du travail (6000 grévistes depuis octobre), donc un problème syndical, et c'est aussi une question fiscale.

Bien conscients de commettre un délit de solidarité, des militants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, de Droits devant !!, de Solidaires, de SUD Travail, de RESF, du GISTI et de la FASTI tiendront des permanences fiscales militantes à Paris les 17 et 18 mai afin d'aider les sans papiers à remplir leurs obligations déclaratives.

Délit pour les uns, obligations pour les autres... seule la régularisation peut mettre fin à l'hypocrisie !